

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement****Josée Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission****575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6****Téléphone : 418 643-7447,****(sans frais) : 1 800 463-4732 poste 421****Télécopieur : 418 643-9474, Courriel: [rabaska@bape.gouv.qc.ca](mailto:rabaska@bape.gouv.qc.ca)****Mémoire pour le projet Rabaska de Roger Lambert**

Je me nomme Roger Lambert et je suis domicilié à moins d'un kilomètre du projet avec ma conjointe et nos cinq enfants. Nous avons acheté notre maison en mars 1998. Elle a été construite en 1918.

L'intérêt que nous portons envers ce projet remonte à son annonce le 4 avril 2004. Il est essentiellement fondé sur la qualité de vie de notre famille et du contrat social entre la ville de Lévis et ses citoyens. Je parle ici du respect de l'intégrité du milieu, en y apportant des changements qui pourrait affecter directement la protection de la famille, son environnement, sa santé, sa qualité de vie, et ce, sans la consulter directement.

Il est difficile pour nous d'apporter des suggestions et des commentaires afin d'améliorer le projet d'un promoteur qui s'est présenté depuis le début comme dépourvu de toutes valeurs morales à l'égard des familles et des citoyens directement concernés.

En effet, nous avons reçu par courrier recommandé une politique de compensation qui ressemble plus à une invitation à quitter les lieux pour ne pas dire à un avis de déportation, sans égard à l'acceptation sociale de notre communauté, harmonieusement établie dans un milieu rural et agricole.

Dote d'une école à proximité et profitant d'une qualité de vie de haut niveau, nous vivons paisiblement dans ce site patrimonial et touristique et profitons d'une vue exceptionnelle sur le fleuve St-Laurent, l'île d'Orléans et la ville de Québec, sans compter la proximité du centre-ville de Lévis avec tous ses services.

En effet, une fois le zonage modifié et le projet lancé, nous allons assister à la transformation de ce poumon lévisien en un infect territoire, envahi par de multiples industries lourdes plus laides les unes que les autres.

Quel spectacle attend les citoyens de Lévis, Beaumont et l'île d'Orléans après notre départ ? Une zone de danger permanente où sera rejetée une grande quantité de gaz à effet de serre dont les effets néfastes se font déjà sentir de façon planétaire.

Si le Québec et son gouvernement, veulent à tout prix augmenter l'entreposage du GNL et la pollution qui vient avec, ils se doivent de choisir rigoureusement les sites, et ce, loin des zones habitées.

Quant à la ville de Lévis que dirige Force 10 et qui semble déjà avoir vendu son âme au promoteur, elle se doit, conjointement avec l'initiateur du projet, d'évacuer complètement la zone convoitée, relocaliser ces citoyens en les dédommageant de façon exemplaire pour toutes les pertes matérielles et morales que leur a procuré depuis près de trois ans le projet Rabaska.

Voici donc une liste primaire des préjudices que devrait assumer l'initiateur de projet et la ville de Lévis à l'égard des citoyens de notre secteur, en priorisant ceux déjà visés par la politique de compensation de ce dernier, qui une fois de plus, a omis de nous consulter :

- Perte d'une propriété avec vue sur le fleuve, et l'île d'Orléans
- Perte d'un accès à la berge du fleuve à moins de 300 mètres
- Perte de la valeur réelle du terrain cause par le changement de zonage.
- Perte de la valeur de remplacement
- Perte de la proximité familiale.
- Éloignement d'une école offrant une formation académique spécialisée.
- Éloignement de son lieu de travail.
- Éloignement du centre ville le plus rapproché
- Perte du montant de la taxes de bienvenue après la relocalisation.

En conclusion, vous avez ici une vision générale mais incomplète des désagréments qui affecteraient directement la qualité de vie des citoyens et leur famille établis à proximité de la zone d'exploitation du projet de port méthanier Rabaska. Enfin, il ne faudrait surtout pas oublier que la plus grande source d'énergie renouvelable du Québec c'est d'abord et avant tout la famille!

Agréer l'expression de mes sentiments distingués

Roger Lambert